le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
2 au 8 décembre 1999

10 FF
1,52 €

Ni stock-options ni actionnariat

Contre la loi de la jungle Pour l'égalité économique

« DIS, PAPA, T'EN AS, TOI, des actions ? » Voilà la nouvelle campagne publicitaire avec laquelle on nous assomme ces temps derniers. Noël approchant, offrez donc des actions. C'est facile, c'est pas cher et ça peut rapporter gros. Et puis vos enfants ne comprendraient pas pourquoi leur père (notez que c'est une pub entre père et fils… le pognon, c'est une affaire d'homme) serait le dernier ringard qu'ils connaissent à ne pas boursicoter comme un malade fiévreux qui tache son slip derrière quand Wall-Street est en baisse et qui le tache devant quand Dow Jones est en hausse.

Oui, le pognon est très tendance cet hiver. On ne parle que de ça. Mais nous vivons une époque toute de contraste. Les actions, la bourse, les fameuses stock-options, les fonds de pension pour les retraites, la participation des actionnaires-salariés aux destinées mondiales de l'entreprise sont présentées comme la marque du progrès qui s'avance, piétinant sans regret ce XXe siècle trop marqué par des avancées sociales arrachées par le terrorisme ouvrier. Le véritable intérêt des ouvriers (pardon, de l'ouvrier, puisque les classes sociales n'existent que dans les cerveaux malades de révolutionnaires passéistes et attardés) ne se trouverait donc pas dans le partage des richesses mais dans la satisfaction de voir que l'entreprise se porte bien et que grâce à cette prospérité, son emploi n'est pas en danger. Pardi.

La propérité capitaliste, on en crève

Dans le même temps la presse, écrite ou radio-télé diffusée, semble découvrir les raisons du succès du capitalisme, et avance, de-ci, de-là, timidement tout de même, un début d'explication à la misère du monde en général et du Tiers-Monde en particulier. Il se murmure, dans certains cercles bien informés, que le cachet versé à une seule star du basket-ball américain pour sa participation dans les spots publicitaires d'une marque de chaussures, dépasserait à elle seule l'ensemble des salaires annuels des ouvriers asiatiques qui produisent lesdites chaussures. Alors bien sûr, ces chaussures, pour pérenniser l'emploi, une fois produites, il faut les vendre. Et une star, ça fait vendre (je n'ai pas encore compris pourquoi, mais, ça fait vendre). Mais quand même, ça fait bizarre comme contraste, ça laisse comme un sale goût.

Comme l'exprime si bien un vieux proverbe anarchiste, « Tant qu'il y aura du pognon, il n'y en aura pas assez pour tout le monde ». Le but du congrès mondial du capitalisme de Seattle ne sera donc pas de savoir comment partager l'argent, mais de savoir comment se le départager. La Chine qui n'a plus de rouge que le sang et la honte vient y offrir, elle, ses centaines de millions de pauvres en sacrifice sur l'autel du Marché en guise de cérémonie de baptême pour ses quelques centaines de milliers de nouveaux riches. En voilà des pour lesquels il n'y a pas besoin de faire des cours de rattrapage sur le bien-fondé du petit actionnariat le soir à la télévision. Pas comme nous autres, andouilles de Français, qui n'avons pas encore compris que seuls les rats survivront.

Mais si le Français est frileux en matière d'actions en bourse, ne le doit-on pas quelque part à cette catastrophe humaine que fut la ruine de tant de petit porteurs d'emprunt russe en 1917 ? Qu'à cela ne tienne, que diable, le gouvernement populaire du sommet duquel nos dirigeants bien aimés veillent sur notre bien-être vient de décréter une indemnisation forfaitaire de 800F par porteur, pour solde de tout compte. C'est vraiment Noël sur tous les fronts ! Voilà qui ne manquera pas d'apporter de l'eau bénite aux moulins à prière des économistes de France-Info, du Point, (et de quelques autres), dont on ne pourra pas dire qu'ils n'ont pas fait tout ce qui était en leur pouvoir pour nous faire acheter du Matra, du Cégétel, du Vivendi et du tutti quanti. Sur le long terme, la bourse est un placement sûr.

Pas de répit pour les patrons

Il faut du désordre à tout ça. Et il en faut beaucoup. Et quand nous disons désordre, nous ne pensons pas à quelques interventions d'élus 100 % à gauche, à l'adresse de quelques pantins encravatés. Non, il nous faut du désordre qui tout le temps et partout interpelle, harcèle et gêne les riches, les patrons, les chefs et surtout les cons.

Mais au lieu de ça, tout rentre dans l'ordre puisque le bon chancelier Schroeder qui doit quand même bien s'y connaître en matière de justice sociale, vu qu'il est socialiste, considère désormais qu'il ne croit plus qu'une société égalitaire soit souhaitable. Laissons donc ce genre de spécialistes disserter à loisir sur la question, et agissons plutôt. Avec un peu de chance, on aura fini la révolution avant qu'ils n'aient renoncé à chercher du poil à l'œuf…

Andi. B

ISSN 0026-9433 – **N° 1183**

M 2137 - 1183 - 10,00 F

Audio-visuel : Bilan de la grève **page 4**

Lettre ouverte à José Bové **page 2**

OMC : La Chine rapplique **page 6**

EDITORIAL

Régulièrement, la Corse occupe la une de l'actualité. Le double attentat perpétré jeudi 25 novembre à Ajaccio s'inscrit dans la logique meurtrière qui ensanglante l'île depuis plus de deux décennies. Nous ne pouvons que condamner cette violence aveugle qui trouve ses racines dans une idéologie autoritaire et nationaliste. Les patriotes et chauvins de tous poils, les idéologues de la lutte de libération nationale ou de la préférence locale (Francesi fiori: les Français dehors) n'ont rien d'autre à proposer que la pérennisation d'un ordre social basé sur la domination et l'exploitation du plus grand nombre au profit de quelque un-e-s. La bourgeoisie, qu'elle soit française, corse ou catalane reste un parasite dont il faut plus que jamais se débarrasser.

En commettant de tels actes barbares, les nationalistes corses déclenchent par contrecoup un renforcement de l'appareil répressif de l'État sur toute l'île: réactivation du plan Vigipirate, compagnie de CRS supplémentaire et… petit couplet sur le retour à l'État de droit en Corse. Pourtant, il n'y a jamais eu d'État démissionnaire ou impuissant à restaurer l'ordre républicain mais un système qui s'accommode, entretient et échange des relations complexes, complices et privilégiées avec les bandes armées.

À force de jouer avec le feu, le pouvoir peut se trouver un jour ou l'autre dans une mauvaise posture. La publication du rapport parlementaire pointant les dysfonctionnements des services de l'État en Corse offre un angle d'attaque facile à l'opposition pour déstabiliser le gouvernement Jospin. Mais à long terme, on peut être certain que la situation actuelle perdurera. Les élites locales ou nationales ont tout à gagner d'un système clientéliste et clanique qui permet de gérer en toute opacité les mannes financières venant de la France et de l'Union européenne. Il en est de ces limites qu'on ne peut franchir sous peine de perturber le bon équilibre du système.

En attendant, la population est écœurée et s'est très peu mobilisée pour manifester son mécontentement. Donner l'impression qu'on ne peut rien changer en Corse, voilà une idée que les libertaires doivent combattre avec vigueur. Le désintérêt pour la chose publique ne peut que conforter les pouvoirs en place. En Corse et ailleurs.

Lettre ouverte à José Bové

Nous publions ici une lettre ouverte à José Bové écrite par un de ses compagnons de lutte à la Confédération paysanne. Ce texte présente une critique intéressante des axes revendicatifs de la confédération et notamment en ce qui concerne la volonté d'omnipotence de la petite agriculture liée à une vision très conservatrice de la société, qui laisse de côté l'organisation collective de la production.
Pour autant nous ne partageons pas forcément les analyses de l'auteur, il nous semble par exemple contestable de prôner un retour systématique à une ruralité qui serait le seul moyen d'accéder à la qualité alimentaire.

Je suis de ceux qui ont été plutôt agacés que satisfaits par le battage médiatique entretenu cet été autour de ton incarcération après le démontage du MacDo de Millau. Si la notoriété de la Confédération paysanne s'en est trouvée artificiellement grandie, en revanche la force de sa critique de l'agriculture moderne en a pâti. Les quelques lignes qui vont suivre vont indéniablement aller à l'encontre du sentiment de bon nombre de fondateurs de la Confédération paysanne pour qui l'affaire Bové aura fait croire que le moment était enfin venu de la consécration dans l'opinion publique de leur obscur travail militant; à l'opposé, je suis, sans doute avec quelques autres, de ceux pour qui tout reste à faire pour casser la concentration de l'agriculture, l'ouvrir aux émigrés des villes, et lui faire renouer les fils du vivant.

Une chose est que le piège médiatique enrobe tout acte d'une image dont on ne peut plus se défaire; une autre est de se prêter à ce jeu de la célébrité. Pour satisfaire sa clientèle, le personnel des médias doit lui fournir la pâture qu'elle désire; tu as été, l'espace de quelques semaines, intronisé en héros paysan correspondant aux attentes de ces masses urbaines coupées de tout et désespérant d'un peu d'égard pour leur pitance; on t'a fait, avec ton concours, le chevalier de la bonne bouffe contre l'industrialisation de l'agriculture – c'est comme si la Confédération paysanne s'alignait subitement sur le poujadisme culinaire du bouffon médiatique Jean-Pierre Coffe.

Les trompettes de la renommée sont bien mal embouchées

Tu as cru, comme tant d'autres avant toi, utiliser les médias alors que ce sont les médias qui t'ont utilisé: comme toujours, pour mieux passer, les opposants à ta façon se rabattent sur des thèmes porteurs et soi-disant réalistes qui font les délices des managers de l'information; c'est une sorte de double langage: tu sais très bien que la lutte contre la « mal bouffe » n'évoque que de très loin la nuisible concentration des moyens de production aux mains de quelques-uns – pourtant, en s'opposant à cette tendance capitaliste permanente, la Confédération paysanne avait fait mieux que du syndicalisme qui protégerait sa base sociale, elle reprenait le flambeau du programme révolutionnaire contre la dépossession des moyens d'existence. Je veux bien admettre que la construction d'un rapport de forces suppose le passage obligé par des étapes intermédiaires, encore faut-il choisir soi-même ses étapes et ne pas être de connivence pour agiter un chiffon rouge et étourdir le troupeau.

Le comble est atteint quand tu fais croire faussement à l'opinion que le conflit dans la production agricole peut déboucher à moindre frais, tout le monde étant en fait d'accord pour préserver l'exception française de la « bonne bouffe »; du coup tu fais perdre le nord à tes propres complices, qui, eux, savent qu'il n'en est rien. Tu as ainsi prétendu que « paysans et consommateurs réunissaient 120 % de la société » y noyant les antagonismes évidents. Tu as poursuivi en tendant la main à Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, cogestionnaire de l'anéantissement de la paysannerie.

Quant aux couleurs contestatrices présentes quand même sur ta palette, elles ont suscité l'euphorie « 3e gauche » (ATTAC, les Verts, CFDT, SUD, etc.). Cet énième replâtrage réformiste nous joue l'air du « serrons les rangs, le pire est à venir» (la mondialisation, Seattle, etc.) comme si ce mode de vie capitalisée n'était pas déjà parvenu à des extrémités à faire vomir; et la perspective de lutte... la revendication de la taxation des capitaux (!), comme si une production marchande débarrassée comme par magie des acrobaties financières devenait le moindre mal. Est-on à ce point frappé d'impuissance qu'on ne sache plus appeler un chat un chat et mettre en avant la possibilité d'une autre organisation sociale dont la Confédération paysanne – c'était son avantage – détenait la clé en affirmant nécessaire l'inversion de la marche de l'agriculture et la rupture d'avec la fuite en avant dans la surenchère de productivité. Les collectivités agricoles d'Aragon dans l'Espagne antifasciste de 1936 à 1938 n'ont-elles pas donné cette leçon au monde qu'une autre agriculture était même possible sans rapport d'argent ni État?

Contre la monopolisation des terres

Il y va d'une singulière hypocrisie partagée par les consommateurs, les responsables professionnels agricoles et les politiques pour croire que l'activité nourricière puisse reposer sans dommage sur aussi peu de producteurs. Comment chaque producteur peut-il gérer le vivant devenu masse (têtes de bétail, hectares) sans puiser dans l'arsenal chimique (nitrates, fongicides, antibiotiques)?

Comment ne pourrait-il pas y avoir une alimentation aussi trafiquée puisqu'elle concerne aussi peu les producteurs eux-mêmes: on est ainsi passé d'une situation où le paysan échangeait directement le surplus de ce qui était déjà bon pour lui-même, à cette autre, démente, où l'exploitant agricole se garde bien le plus souvent de consommer ne serait-ce qu'un échantillon de cette production spécialisée destinée aux masses urbaines anonymes.

Évidemment tout se conjugue pour condamner l'agriculture paysanne puisque, d'un côté, la pression du capitalisme pousse à ce que de moins en moins de producteurs prélèvent leur part sur la production tandis que de l'autre, les contraintes agricoles (régularité, durée, spécificité du vivant) vont à l'encontre de la conception moderne d'une liberté sans attache où tout est toujours possible. La recherche de temps libre et l'allégement du fardeau productif – qui font que l'on se débarrasse des tâches vitales en les expédiant à toute vitesse puis en les reléguant au fin fond d'ateliers à haute productivité – sont devenus frénétiques avec la fin des communautés élargies.

L'agriculture paysanne avait connu son apogée avec la ferme de polyculture élevage, synonyme de famille élargie, dont les produits ont formé la base de la gastronomie française. Il ne saurait y avoir de renouveau de l'agriculture paysanne sans casser la spécialisation des exploitations, sans renouer avec l'activité collective.

Or, dans la Confédération paysanne, la revendication d'une agriculture paysanne est source de confusion: pour certains, que j'appellerai les innovants, tirant leur épingle du jeu à partir de niches de produits à haute valeur ajoutée, elle serait généralisable dès maintenant en restant une affaire de professionnels (ce que tu avances dans ton article du Monde diplomatique sans plus de précision), tandis que pour d'autres, qui perdent pied, qui résistent ou qui n'y ont que difficilement accès, l'agriculture, pour se sauver, doit casser les grilles professionnelles conçues pour éliminer « les petits » et s'attaquer à la concentration des moyens de production, notamment la monopolisation des terres agricoles mise en œuvre par l'affectation des primes aux surfaces.

Pour en revenir à la « mal bouffe » la vérité est que l'industrialisation de l'alimentation est déjà consommée et que les produits paysans n'existent plus qu'à l'état résiduel: une agriculture saine ne pourrait prendre la place de l'agriculture empoisonneuse qu'à condition qu'il y ait beaucoup de paysans. Évidemment, nourrir une population stockée majoritairement en ville et coupée de tout paraît chose délicate et la supériorité de l'agriculture productiviste est qu'elle l'assure avec une haute productivité et sans état d'âme. On ne peut remettre en question ce monopole sur la question du ravitaillement des villes en quantité – et tout ce qui va avec: falsification de la nourriture à partir de cocktails toujours plus étonnants, manipulations génétiques, dénaturation des ressources en eau, etc. – que si on met en avant la possibilité que beaucoup d'individus, en rupture avec le salariat, renouent avec l'activité paysanne, assurent leur autosubsistance, dégagent des surplus de véritables produits fermiers et cassent ainsi le diktat de l'agro-alimentaire. Le développement du mouvement « Droit paysan » témoigne de la force de ce besoin social.

Redonner à l'agriculture un visage humain

Il était tout à l'honneur de la Confédération paysanne d'avoir inscrit comme priorité l'installation progressive – ou dite hors la norme de la dotation jeune agriculteur (DJA) et de l'enchaînement au crédit et au gigantisme – de paysans supplémentaires: par là, la Confédération paysanne manifestait publiquement que le monde agricole cesse de se comporter comme un ghetto professionnel et puisse renouer avec l'antique aspiration à se nourrir soi-même avant toute chose et avant les exigences du marché. On l'aura compris, la prise en otage des individus par les multinationales de l'agro-alimentaire a commencé bien avant le sommet de l'Organisation mondiale du commerce de Seattle. En France, la politique agricole relayée par l'action sur le terrain des Safer a établi une mainmise sur le foncier qui dépossède les individus d'un accès à l'autosubsistance et à l'échange de vrais produits fermiers. La revendication d'une agriculture paysanne passe donc nécessairement par la suppression de la surface minimale d'exploitation (SMI) et le maintien de tous les équipements locaux favorisant l'échange direct (abattoirs, marchés de pays), afin que les pauvres, les volontaires, les dégoûtés puissent un peu se nourrir eux-mêmes.

Cette lettre un peu longue aura servi, j'espère, à recentrer le débat: le cours économique des choses va accentuer la diminution du nombre des vraies (?) exploitations agricoles. Si elle sait ne pas céder au chant des sirènes d'un pseudo-réalisme, la Confédération paysanne peut former le creuset le plus étonnant où éclopés des villes et éreintés du productivisme forgeraient une autre agriculture pour une autre alimentation.

Venant Brisset

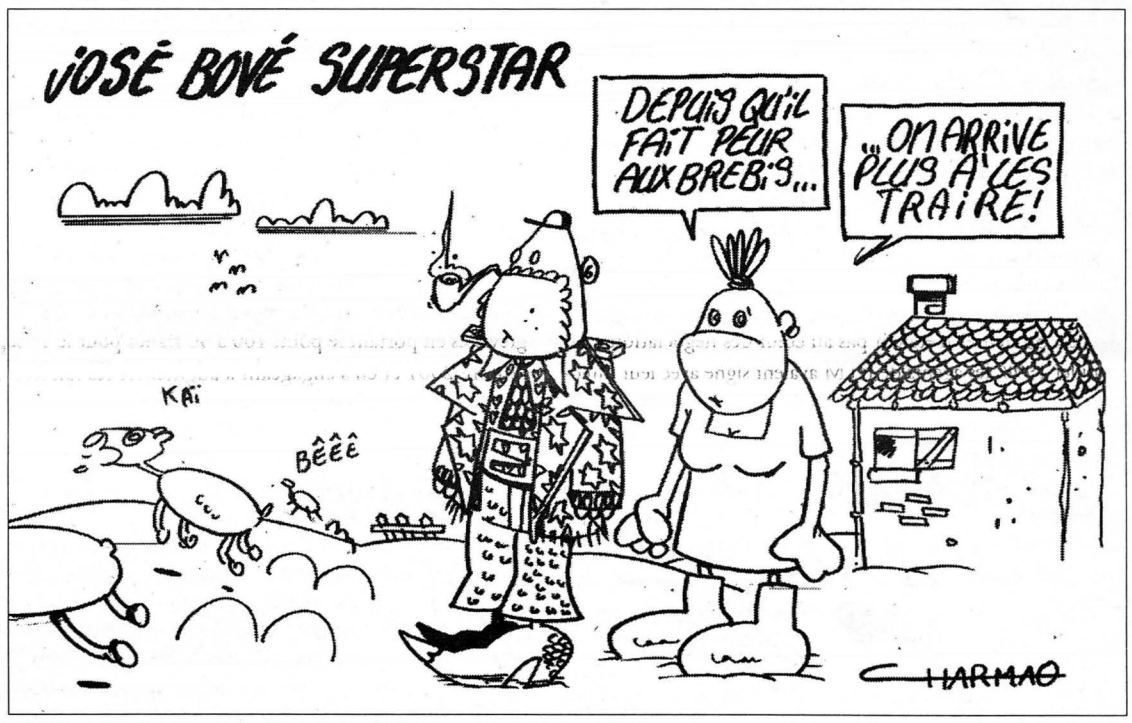

Rédaction-Administration: 145, rue Amelot
Directeur de publication: J. Toublet
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie:
Les Informations dieppoises SA,
8, rue Claude Groulard, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie

le monde libertaire
Rédaction-Administration: 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08
Fax: 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 45 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 105 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 195 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 350 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien: 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M) ❑
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

35 heures à la SNCF

Vers un nouvel automne chaud ?

Au printemps dernier, de façon subite, la direction de la SNCF s'engageait dans une négociation marathon et forcenée pour obtenir un accord sur la réduction du temps de travail avec les organisations syndicales. Les choses ont paru traîner, se compliquer, les bases syndicales ont toujours et pratiquement partout marqué leur opposition mais, à part chez SUD, elles n'ont jamais été consultées régulièrement. Enfin, avant l'été, l'accord était signé entre la direction, la CGT la CFDT et un syndicat fantoche de cadres supérieurs: le SNCS.

Les dessous d'un accord

Il pourrait paraître inutile alors que nous sommes aujourd'hui à un mois de la mise en œuvre de cet accord particulier de RTT (voire plus près peut-être d'une grève) de se poser la question de savoir ce qui a motivé les uns et les autres pour se mettre d'accord sur un texte qui n'a fait l'unanimité que dans les hautes sphères des directions, tant syndicales que patronales. Mais cette question a sans conteste son importance parce qu'il faut bien comprendre à qui profite le crime pour savoir se qui se trame en toile de fond. En bref, le plus simple est de penser que le gouvernement de gauche a eu besoin « d'entreprises pilotes » pour sa ou ses lois sur la réduction-flexibilité du temps de travail. En conséquence, le camarade ministre Gayssot, qui ne cesse de donner des gages de fidélité communiste au gouvernement de gauche plurielle, se serait empressé de demander à la direction des chemins de fer un accord qui fasse vite les titres de l'actualité. Évidemment la SNCF n'a rien à refuser au ministre, pas plus que la CGT à un ministre communiste ni la CFDT à un gouvernement rose-rouge-vert. Rien sur rien de tout cela n'est absolument faux et s'il est clair que le gouvernement a gonflé les chiffres avec ce type d'accord passé dans des entreprises à personnel nombreux, cela ne suffit pas à expliquer l'attitude des dirigeants de la SNCF ni d'ailleurs des syndicats signataires.

Un conflit flagrant: flexibilité contre conditions de vie et temps libre

Pour la direction de l'entreprise, il y a clairement plus à prendre dans cet accord que la satisfaction d'un ministre qui d'ailleurs est par définition de passage. Il faut savoir que la SNCF est depuis longtemps engagée dans une politique de diversification de ses activités; une sorte de holding dont le noyau dur est, pour l'instant, l'entreprise ferroviaire de service public dont le personnel bénéficie d'un statut particulier censé compenser la continuité dudit service public qu'il assure. Cette fameuse continuité se traduit concrètement pour une bonne part des salariés par des horaires de travail de nuit souvent en roulement 3x8 y compris les samedis, dimanches et jours de fêtes, en bref par une très forte flexibilité. Les dirigeants des chemins de fer, qui sont souvent de grands pourfendeurs du service public parce qu'il interdit une « expansion agressive », sont également très intéressés par cette flexibilité. Il ne leur restait plus alors qu'à obtenir à l'occasion de ce bel accord la possibilité d'organiser le temps de travail des agents en fonction des flux saisonniers de transports: c'est chose faite.

De leur côté, les deux grands syndicats de la SNCF, à savoir la CGT et la CFDT, ont par leur signature sans doute voulu aussi donner des signes marquants de changement de politique. Ainsi la CFDT des transports, si elle a toujours affirmé qu'il fallait aider un gouvernement s'il est de gauche a sans doute donné des signes d'allégeance, par cette signature, à une direction confédérale dont elle représentait jusque-là la principale opposition. Par ailleurs, la quasi inexistence de la CFDT au niveau des négociations locales de l'accord tend à prouver que cette fédération a subi de graves pertes de militants qui doivent nécessairement la rendre plus prudente. Quant à la CGT, le mouvement qui l'anime actuellement et qui se dévoile en partie à l'occasion de cette signature est à mon avis beaucoup plus profond. Depuis les grèves de l'automne 95 et même si ce n'est pas apparent, toute la confédération, du moins la frange des indéboulonnables permanents, est traversée par un courant qui se prononce clairement pour un syndicalisme de « proposition », c'est-à-dire qui ne combatte pas trop et tire les bénéfices d'un véritable partenariat avec les patrons. Ne cachons pas que la signature de l'accord ne s'est pas faite sans une belle crise interne et qu'il subsiste des tensions graves entre l'appareil et les militants, dû au fait, notamment, que les syndicats n'ont pas été consultés, et pour cause: ils auraient rejeté cette nouvelle flexibilité.

Et maintenant?

Alors que tout l'été pas un cheminot ne semblait se soucier des conséquences d'un accord signé de toute urgence, depuis la rentrée les mentalités et donc la situation ont changé. D'abord parce que les militants, notamment les opposants à l'accord, ont pris en main le dossier et imposent dans de nombreux endroits à la direction, et sous la pression des cheminots qu'elle n'utilise pas les dispositions du texte qui renforce la flexibilité. Ensuite parce que les directions locales de la SNCF ont montré beaucoup d'empressement à mettre en œuvre un accord somme toute très libéral, montrant ainsi une certaine volonté d'en finir avec les garanties collectives et mettant de ce fait en évidence pour les cheminots la nocivité de ces « 35 heures ». Tout le monde a bien compris que dans un contexte général de casse des services publics, ce texte était aussi une arme de la direction pour, à terme, casser les garanties du statut et augmenter la productivité aux dépens des conditions de vie et de travail des salariés. À l'heure où j'écris, les préavis de grève se multiplient, l'hiver qui vient pourrait être chaud mais il est clair que le poids des fédérations qui se sont engagées par leur signature pèsera lourd dans un conflit latent. Quoi qu'il en soit, la lutte ne s'arrête pas, ce n'est qu'un des coups du patronat libéral contre le service public. Et le service public, c'est l'affaire de tous!

Laurent. – groupe La Sociale (Montpellier)

Transports en commun marseillais

Les ambiguïtés d'une grève gagnée

Marseille a connu un mouvement de grève au sein de la Régie des transports marseillais (RTM), interrompant le trafic des transports en commun (bus, tramway, métro) pendant plus d'une semaine. Le mouvement a été largement suivi par les salariés de la RTM.

Les 35 heures n'étaient pas au cœur des négociations. En juillet 1998, les agents de RTM avaient signé avec leur direction l'un des tous premiers accords réalisés en France sur la réduction du temps de travail. Pour les chauffeurs de bus, cet accord ramenait à 33 heures et demie, la durée hebdomadaire du travail et à 35 heures pour les autres catégories. Depuis, 180 emplois ont été créés. En fait, depuis 1995, où la RTM avait été marquée par un conflit de cinquante jours, la dynamique sociale dans l'entreprise avait conduit à garantir un accord sur les 35 heures sans perte de salaire.

Mais, depuis le 10 novembre, date du dépôt du préavis de grève par tous les syndicats et ils sont nombreux (CGT, CFDT, FO, CFTC, CSL, SUP, CGC et UGICT CGT), ce sont essentiellement deux points de litige qui ont conduit à paralyser les transports en commun de la ville: les salaires et l'emploi.

Le premier point s'est soldé par un succès pour les agents dans la nuit de mercredi à jeudi. Les salariés demandaient la revalorisation du point 1200 à 47 francs (le point qui permet de calculer le salaire en multipliant par le coefficient), qui jusqu'à leur victoire était limité à 44,02 francs. Cette demande se fondait sur le fait que les salariés des réseaux de transport de Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux et Nantes ont un point 100 fixé à 46,01 francs. Ce qui, à titre indicatif, porte la rémunération moyenne d'un chauffeur de ces villes à quelque 630 francs au-dessus de celle de leurs collègues marseillais. Ce décalage grimpe à 1 000 francs pour un chauffeur qui comptabilise trente ans d'ancienneté.

La direction a répondu favorablement à la demande des grévistes en portant le point 100 à 46 francs pour le 1er septembre 2001 et en s'engageant à augmenter les salaires de 4,5 % d'ici là avec la garantie qu'il y ait une progression salariale supérieure à 1 % quelle que soit l'inflation.

Des emplois (de flic...)

Le deuxième point concernait l'emploi. Les grévistes exigeaient un renforcement des effectifs pour faire face aux agressions dont sont victimes les agents de la RTM. Dans un raccourci rapide et dangereux, les syndicats assimilent fraude et insécurité et réclamaient donc la création de postes de contrôleurs. La direction a, pour un premier temps, proposé le recrutement d'emploi-jeunes. Refus des grévistes qui réclamaient des emplois statutaires et qualifiés, ainsi qu'un emploi non-précaire au sein de la RTM pour les 50 emploi-jeunes déjà employés.

La direction a finalement cédé. Des postes de contrôleurs vont êtres crées et les emploi-jeunes vont être titularisés.

Le travail a donc repris le 21 novembre. Le métro marseillais ferme toujours à 21h, afin de rendre difficile l'accès du centre-ville aux populations des quartiers nords....

groupe Marius Jacob (Marseille)

En bref

■ *La bibliothèque La Rue est ouverte tous les samedis de 15h30 à 18h au 10 rue Robert Planquette Paris 18e (métro Abbesses ou Blanche). Les fermetures exceptionnelles, en cas de manifestation importante sont annoncées sur le répondeur au 01 42 23 32 18. Si vous avez des livres (sur l'anarchisme, l'histoire des luttes sociales et des révolutions, les luttes féministes...) qui dorment sur vos étagères, n'hésitez pas à en faire profiter la bibliothèque, les dons en argent et livres sont les bienvenus.*

■ *Le groupe Albert-Camus de la F.A. assure une permanence tous les jeudis de 18 h à 20 h à l'Athénée A-Camus, 36, rue Cugnaux à Toulouse. Site web: http://www;anarchie. net/aac*

■ *Bientôt une librairie anarchiste à Rouen! C'est possible... si vous souscrivez. Envoyez vos chèques à CES, B.P. 4202, 76 723 Rouen cedex. CCP: 4 469 70 R 035 Rouen (mention librairie).*

■ *Au sommaire du numéro de décembre d'Alternative libertaire: Abolir la monarchie; Athéna cherche Métis; Les valets du pouvoir; Contre les OGM's; OMC: Sus à l'ultra-capitalisme!; Les Femmes en noir contre les expulsions; Les intellectuels organiques; La santé va au marché... Disponible à librairie du* Monde libertaire *ou par correspondance (20F l'exemplaire, 150F l'abonnement pour les lecteurs du ML, chèque à l'ordre de Roger Noël) à la BP 103, 1050 Ixelles 1, Bruxelles.*

Faits d'hiver

Peace and love

Eric Burns, un américain de 19 ans est amoureux fou et, comme tous les amoureux fous, il ne peut s'empêcher de clamer son amour à la face du monde.

C'est ainsi que, via Internet, il s'est introduit dans le site de l'OTAN et dans celui du vice-président américain pour y inscrire en lettres de feu « Chrstal, i love you ». La justice américaine n'a pas du tout apprécié cette intrusion de l'amour chez les militaires et les politicards et l'a condamné à... quinze mois de prison.

Cinq objecteurs de conscience espagnols sont actuellement jugés à La Corogne par un tribunal militaire pour avoir recouvert des canons avec des préservatifs géants. Le procureur vient de demander à ce qu'ils soient condamnés, chacun, à deux ans de prison.

Certains ne manqueront pas de s'étonner de la sévérité des magistrats américains et espagnols dans ces deux affaires.

À ceux-là, comme à ceux qui croient encore pouvoir réformer le capitalisme, en douceur, par petites touches, en faisant preuve de modération et de patience, en en appelant à la raison et à la morale, nous ne pouvons que leur conseiller d'écrire sans tarder à : www.laposte.fr

Cliquer sur Père Noël.

Jean-Marc Raynaud

Grève dans l'audiovisuel public

Coup d'arrêt à la libéralisation !

La loi Aubry sur l'aménagement et la réduction du temps de travail n'a pas fini de faire parler d'elle. Les conséquences de cette loi qui vise plus à réorganiser le travail au profit du patronat (productivité et flexibilité des salariés accrues) qu'à créer des emplois ont été largement décrites dans les colonnes du *Monde libertaire*. Aujourd'hui, la stratégie du gouvernement, qui consistait à faire croire que la gauche plurielle agissait pour améliorer le sort des salariés en abaissant le temps de travail et en créant de l'emploi face à un patronat intransigeant, ne leurre plus grand monde. Le gouvernement Jospin a la même attitude vis-à-vis des salariés du service public que le MEDEF vis-à-vis des salariés du secteur privé. Toute la problématique du rôle de l'état dans les missions de service public de l'audiovisuel public (INA, RFI, RFO, Radio France, France 2, France 3) est résumée dans l'interview de Hervé Bourges au *Monde* du 23 novembre : « l'audiovisuel public sera de moins en moins un bloc monolithique soumis à des règles uniformes et de plus en plus un ensemble d'entreprises modernes, capables d'appuyer leur développement sur des stratégies différentes, y compris en matière sociale ». En clair : pour installer l'audiovisuel public dans le secteur concurrentiel et ouvrir à moyen terme le capital de ces entreprises aux capitaux privés, il faut, premièrement des missions de service public à minima, deuxièmement une protection sociale disparate entre les différentes sociétés pour mieux justifier par la suite une remise en cause de la convention collective de l'audiovisuel public. Ce mouvement est d'ailleurs engagé depuis longtemps, les disparités de salaires et d'organisations du travail entre les différentes sociétés sont indéniables. La mise en place des 35 heures est le moyen pour l'État d'accélérer fortement ce processus. Le gouvernement a donné le feu vert pour l'ouverture de négociations entreprise par entreprise le plus tard possible, avec pour objectif que l'annexe 7 de la convention collective sur l'organisation et la durée du travail soit, de fait, réduite à une peau de chagrin. Il était de la responsabilité des organisations syndicales de considérer qu'une convention collective où les dispositions sur la durée du travail ne s'appliqueront plus à toute les entreprises signataires de manière identique est démantelée.

Une unité syndicale de courte durée

Le 25 octobre, l'ensemble des syndicats nationaux (CFDT, CGT, FO, CFTC, SNJ) s'adressaient dans une lettre ouverte à Mesdames Trautmann, Aubry et Monsieur Strauss-Kahn (encore en fonction à cette date) pour obtenir des créations d'emplois compensant le passage aux 35 heures, un financement de ces emplois, une réduction du temps de travail équivalant à 22 jours annuels et non pas 16 jours comme l'exigeait le contrôle d'État, le respect de la Convention collective de la Communication et de la Production Audiovisuelle (avec ses annexes et avenants), l'arrêt de la modération salariale (0% d'augmentation du point d'indice servant de base au calcul des salaires depuis deux ans). Pour appuyer ces revendications, les sections syndicales d'entreprises étaient appelées à déposer des préavis de grève unitaire pour une grève à partir du 16 novembre et, en conséquence, suspendre toutes les négociations dans les sociétés. La réponse des ministères de tutelle, par la voix de Mme Trautmann, fut de réaffirmer la modération salariale, la négociation entreprise par entreprise, le financement des emplois créés en fonction du résultat de ces négociations. Évidemment de bonnes négociations n'ont pas le même sens pour Mme Trautmann que pour les salariés. Les conditions étaient donc réunies pour qu'un fort mouvement de grève se déclare dans l'audiovisuel public et il eut lieu : 10 jours de grève à Radio-France, 4 à 7 jours de grève à l'INA, RFI, France 3 et France 2. L'unité syndicale était le préalable nécessaire pour faire plier la volonté gouvernementale. Celle-ci fut de courte durée : dès la veille de la grève, la CFDT (Syndicat de poids avec la CGT) et les syndicats de journalistes affirmaient ne plus défendre en préalable la négociation au niveau de la convention collective et de l'Association des employeurs mais retourner négocier dans les entreprises. Chacun pourra interpréter comme il le voudra ce retournement de veste, toujours est-il que la CFDT s'est faite (pour une fois ?) l'allié objectif de la politique gouvernementale.

Radio-France : une situation particulière

L'analyse sur le lien évident entre les 35 heures et les missions de service public avait déjà été formulée par les personnels concourant à la fabrication des émissions de France Culture en grève le 9 novembre. Ceux-ci, conscients de la désorganisation de la chaîne, de la baisse des productions de fictions et documentaires élaborés, avec toute les conséquences en terme d'emploi pour les salariés au cachet (producteurs, réalisateurs, comédiens, bruiteurs) et d'intérêt du travail étaient déjà mobilisés.
La CFDT décidait de jouer cavalier seul en ne soutenant pas cette grève. Pire, elle déposait un préavis de grève pour le 16 novembre sur une plate-forme minimaliste : Le nombre d'emplois créés par la RTT, la communication de l'intégralité du projet 35 heures de la direction, un nombre de jours RTT de 22 et non pas 16. Alors que dans toutes les autres entreprises de l'audiovisuel public des préavis de grève intersyndicaux étaient déposés, les salariés de Radio-France se rendirent à la bataille en ordre dispersé. Dès le premier jour de grève, la CFDT ne chercha pas à débattre avec les salariés ni à faire accepter ses positions. Elle partit vite négocier avec la direction pour signer deux jours plus tard un protocole d'accord de fin de grève avec la direction en obtenant 50 emplois supplémentaires par rapport au projet initial (175 emplois seulement alors que Radio France emploie 3 500 salariés hors cachetiers) et en se satisfaisant de garanties orales et floues sur le respect de la convention collective et du financement par l'État de ces emplois. Les motions de défiance des personnels en grève contre la CFDT succédèrent aux envahissements de la salle de négociation.
La CGT, quant à elle, intégra l'ensemble des préoccupations des personnels : La plate-forme nationale sur les 35 heures, le refus du démantèlement du réseau FIP, de la réorganisation non budgétisée des radios locales de Radio France, la baisse de production sur France Culture… La CGT se retrouva la seule organisation syndicale à porter les revendications des personnels et Radio France se retrouva la seule entreprise de l'audiovisuel public encore en grève pour défendre la plate-forme nationale. La CFDT ayant levé partout ses préavis au bout de quatre jours, la CGT au bout de S à 7 jours dans les autres entreprises.
La grève, qui montrait dans ces conditions des signes évidenst d'épuisement, s'est terminée après dix jours de conflit à Radio France. Après une nuit de 6 heures de négociations et après avoir consulté les salariés, la CGT signa un protocole de fin de grève en 17 points qui garantissent la convention collective (maintien des jours de congés, des primes diverses, que les emplois créés servent uniquement à compenser la réduction du temps de travail, que les bas salaires ne voient pas leurs revenus baisser par la suppression des heures supplémentaires, la possibilité de revaloriser les cachets,…). La force de ce conflit, malgré toutes les difficultés que cela peut engendrer, fut que les personnels restèrent maîtres du début jusqu'à la fin de leur mouvement et de leurs revendications à travers des assemblées générales décisionnelles et des délégations comprenant des syndiqués et non syndiqués. Il est certain que la fin de la grève n'est pas la fin de la mobilisation : pétition à Jospin, participation à des manifestations, information sur l'état des négociations sur les 35 heures qui se poursuivent, voire nouveaux préavis de grève sont à l'ordre du jour. L'émotion partagée par l'ensemble des salariés, y compris ceux qui avait repris le travail, au cours de la dernière assemblée générale, montre que la CGT sort renforcée de ce conflit et que les salariés ne regrettent en rien d'avoir entamé une lutte qui ne fait que commencer.

Un militant de la F.A., salarié de Radio-France

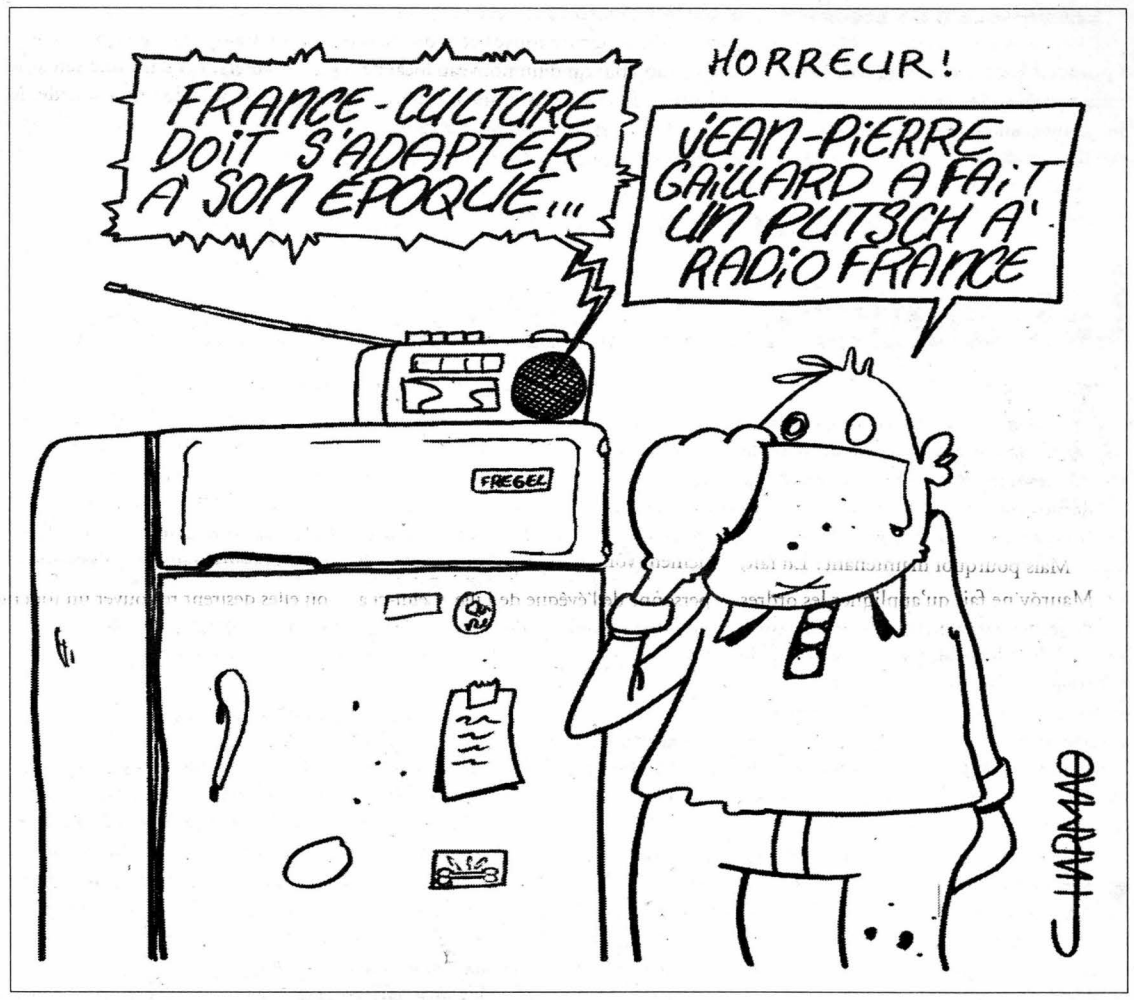

crises de foi

Même a 12 ans tu enfanteras !

La scène se passe en Écosse, où une fille de 12 ans est enceinte de quatre mois. L'Église catholique d'Écosse ayant apprit la nouvelle est venue voir la famille afin d'empêcher « le crime de l'avortement », en promettant de l'argent. Comme si il suffisait d'un peu d'argent pour arranger tous les problèmes qui se posent à cette fille, qui elle-même n'a pas encore connu ne serait-ce que l'adolescence… Une énorme pression s'est abattue sur cette enfant. La voila culpabilisée par les moralistes qui eux, ne signent qu'un chèque. C'est elle qui risque de sacrifier toute sa vie et celle de son enfant aussi. La morale est aisée, mais quel avenir auront-ils ? Comme le fait remarquer Jane Roe, une féministe, « à 12 ans, elle est certes capable de tomber enceinte, mais cela signifie pas qu'elle soit assez mature pour réaliser ce que cela implique. » Pour elle l'Église ne prends pas en compte « les problèmes à long terme que la jeune fille aura à affronter. » Pour l'Église, il ne s'agit là « que d'une aide qu'elle propose d'ailleurs à d'autres femmes afin de sauver des vies ». Quelle hypocrisie ! Les moralistes savent très bien qu'ils culpabilisent les femmes voulant avorter avec leurs arguments sur le « meurtre » que représente l'avortement, cela doit être d'autant plus facile sur une fillette de 12 ans. D'ailleurs, elle parle d'aide aux femmes, or elle n'a que 12 ans… À moins que l'Église considère qu'à 12 ans, on est déjà adulte…

Le jour où l'éducation sexuelle sera enseignée (y compris la contraception) ce genre de problème arrivera moins, mais de cela les moralistes ne veulent pas en entendre parler. Alors dans cette triste histoire où sont les vrais coupables ?

Régis Boussières. – groupe Kronstadt (Lyon)

LILLE

Mauroy expulse les sans-papiers

Vendredi 19 novembre 1999, Pierre Mauroy, maire socialiste de Lille et président du Conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional, a ordonné l'expulsion du Comité des sans-papiers 59 hors du local que lui-même leur avait attribué depuis maintenant plus de deux ans dans le bâtiment Denis Cordonnier de l'hôpital. Cette décision inhumaine et barbare (l'expulsion se fit dans le froid et la grêle à 6 heures du matin, sans que les sans-papiers puissent même prendre de quoi se vêtir suffisamment, alors que 36 d'entre eux avaient entamé depuis 2 jours une grève de la faim), certains ne l'attendaient sans doute pas de la part d'une municipalité qui, en d'autres temps (pré-électoraux), avait dit aux sans-papiers : « Vous êtes ici chez vous ! »

Mauroy relaie la chasse aux étrangers

En les privant de leur local et en les jetant à la rue, Mauroy espère bien forcer les sans-papiers à rentrer dans la clandestinité. Il s'agit pour lui d'en finir définitivement avec une lutte qui n'a fait que l'importuner depuis 3 ans.

Mais pourquoi maintenant ? En fait, Mauroy ne fait qu'appliquer les ordres de Jean-Pierre Chevènement – le miraculé de la République – qui a décidé de relancer la chasse aux étrangers dans une circulaire envoyée le 11 octobre à l'ensemble des préfets. En ce sens, ce qui se passe à Lille est aussi un test pour Chevènement et pour l'ensemble des collectifs de sans-papiers.

Devant cette situation, les sans-papiers n'avaient guère le choix. En apprenant, le 17 novembre, qu'ils étaient expulsables à tout moment de leur local, ceux-ci se sont immédiatement mis en grève de la faim. 36 d'entre eux sont maintenant couchés dans les locaux de l'UL-CGT, à la Bourse du Travail, où le Comité a trouvé refuge depuis le jour de l'expulsion. D'autre part, l'assemblée générale du CSP-59 décida dès le lendemain de lancer une véritable « guérilla pacifique », selon son propre mot, alliant manifestations quotidiennes à des occupations de lieux publics autour de deux revendications essentielles : la régularisation de toutes et tous ainsi que l'attribution d'un nouveau local de lutte collective par la municipalité. Mais le maire allait trouver à qui parler et voir le calme de Lille troublé par des manifestations imprévisibles sans aucune demande d'autorisation auprès de la préfecture. Et ces manifestations prirent une ampleur inattendue et très hostile au maire de Lille.

Les curés aussi expulsent

Dimanche 21 novembre, dans le plus grand calme, le comité a investi l'église qui se trouve sur la place du marché de Wazemmes à Lille. Mauroy et Chevènement vont alors trouver un allié en la personne de l'évêque de Lille. Celui-ci a ordonné l'expulsion des sans-papiers de son église au bout de 5 heures d'occupation. Cette expulsion se fit avec une violence extrême de la part de la police (6 blessés à l'hôpital, dont plusieurs grévistes de la faim, ainsi qu'une camarade d'A.C.! frappée à coup de bottes dans le dos). Les curés peuvent continuer à nous bassiner avec leur charité chrétienne. Ce dimanche, leur charité fut du côté du pouvoir et de la matraque.

Cette expulsion, sur une place publique qui constitue en quelque sorte le cœur politique et social de la ville, déclencha une émotion énorme, et les manifestations quotidiennes grossirent encore, jusqu'à atteindre plus de 800 personnes le mercredi 24.

Malgré l'encadrement des manifestations par la police, les sans-papiers réussirent tout de même à pénétrer par surprise dans la fac de Droit au cours de la manifestation du 25 et de n'en ressortir qu'après avoir obtenu du doyen de la faculté une message de soutien. Le 26, c'est un hôtel Ibis qui reçut la visite des sans-papiers. Pendant une semaine, la mairie a tentée de rester sourde. Mais elle finit par se retrouver elle-même complètement isolée : l'évêque expulseur lui-même, en bon pratiquant de la dialectique chrétienne, apporta son aide au comité dans sa recherche d'un nouveau local, en proposant de rencontrer la mairie. Même la préfecture s'est soudain ouverte aux négociations, maniant carotte (régularisations au compte-goutte) et bâton (menace d'arrestations en cas d'occupation). Elle offrit elle aussi de participer à une rencontre avec la mairie pour tenter de trouver une solution au problème du local. La C.G.T. et la C.F.D.T. exigent que le maire trouve une solution avant le 1er décembre, date où elles désirent retrouver un fonctionnement normal de la bourse du travail

La mairie a commencé à reculer : elle proposait le jeudi 25 de tenir le mardi 30 novembre une rencontre avec le comité des sans-papiers, les associations et syndicats qui le soutiennent, la préfecture, l'ensemble des représentants des cultes, mais aussi le Conseil régional et le Conseil général. La balle est maintenant dans son camp. Quant à la préfecture, il lui faut maintenant compter avec une grève de la faim massive, déterminée et largement soutenue.

Mauroy comptait casser la lutte des sans-papiers. Il a pour le moment réussi exactement le contraire. Un message est en train de passer à l'adresse du gouvernement : vous pensiez le mouvement des sans-papiers moribond et isolé ; mais une étincelle peut suffire à rallumer la flamme !

Bertrand Dekoninck
groupe Métropole lilloise de la FA

(1) Le C.S.P.-59, le M.R.A.P. et la L.D.H. ne pouvaient évidemment être représentés à l'audience. On ne s'étonne donc pas lorsque, dans les attendus du procès, le tribunal prétend que le M.R.A.P. et la L.D.H. ne souhaitaient pas reconduire la convention. Ce que ces associations démentent vigoureusement. Elles préparent d'ailleurs un recours en justice contre cette parodie de procès.

(2) Lire nos numéros précédents.

(3) Le Comité des sans-papiers de Lille est un des plus actifs depuis sa création en 1996, totalisant plus de 1800 régularisations, de nombreuses occupations de lieux publics, l'obtention à l'arraché d'un local de lutte à la mairie socialiste et maintenant 8 grèves de la faim.

(4) Une telle mobilisation autour des sans-papiers ne s'était plus vue à Lille depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

(5) Ces hôtels font partie du groupe ACCOR, dont les bâtiments servent de zones d'attente pour étrangers sans papiers sur les aéroports.

(6) Un camarade du groupe était notamment présent lors de l'expulsion du local et la nuit qui l'a précédée.

chronique anarcha-féministe

Pourquoi ?

Depuis quelques semaines, des militantes de la commission femme ont inauguré, dans *le Monde libertaire*, une « chronique anarcha-féministe ». Outre qu'il s'agit d'une aventure collective, il nous a semblé important d'apporter une lecture de certains faits majeurs ou non (?) de l'actualité intégrant la dimension sexuée de la société. Comme anarchistes nous sommes anti-étatiques, anticapitalistes et anti-autoritaires… mais ces combats doivent aussi être dirigés contre le patriarcat et pas de façon annexe.

Il ne s'agit pas, ici, de faire une analyse du patriarcat mais de mettre en exergue quelques éléments qui nous ont poussées à prendre cette initiative. Le capitalisme n'a pas une forme immuable et fait appel à toute une structuration sociale pour s'épanouir, y compris celles qui préexistaient tel le patriarcat. Il est indéniable que ce dernier s'adapte au cœur des relations de classes et de genres.

Pourtant les oppressions spécifiques des femmes ont toujours cet arrière-goût de déjà vu et de déjà vécu : des femmes enfermées, lapidées, s'exilant pour échapper à un mariage forcé, etc. parce qu'elles veulent vivre par et pour elles-mêmes. Certes, ce n'est pas chez nous ! Mais que dire du Code de la famille existant en Afrique du Nord et appliqué en France, mettant les femmes dans un statut de mineure sans que cela émeuve beaucoup !

Si on s'en tient à des éléments moins « particuliers » que dire de la situation des femmes sur le marché du travail : un surchômage des femmes et une flexibilité tous azimuts montrant bien que nous sommes passé-e-s d'un patriarcat privé à un patriarcat public. Que dire du silence des politiques et des syndicats !

Danielle. – groupe Lucia Saornil

Pour l'égalité des droits et des statuts

Mobilisation des précaires dans l'Education

L'invalidation d'un certain nombre de listes de candidats aux élections professionnelles du 7 décembre prochain a confirmé, s'il en était besoin, le caractère liberticide de la loi Perben. C'est un fait : les enseignants ne seront pas tous, partout et dans chaque corps, autorisés à désigner librement leurs représentants et plusieurs syndicats se voient dans certains cas purement et simplement interdits d'élections. Cette atteinte extrêmement grave aux principes démocratiques fausse d'emblée les résultats du scrutin. Mais ce n'est pas la seule. Amendement Perben ou pas, des dizaines de milliers de non-titulaires seront de toute façon privés du plus élémentaire des droits : celui d'aller voter. Cette forme d'apartheid n'est pas une nouveauté. Elle existe même depuis toujours et il faut reconnaître qu'on a fini par s'y habituer. Il est vrai que cette discrimination apparaît forcément comme le prolongement logique des inégalités inhérentes à la précarité.

Pour les non-titulaires, la loi Perben restera donc ce qu'elle est avant tout : l'aboutissement d'un accord scélérat conclu en mai 96 entre les principales confédérations (hormis la CGT) et le gouvernement Juppé. Un texte qui, en verrouillant toute perspective nouvelle de titularisation, annonçait l'aggravation sans précédent de leur situation. Trois ans plus tard, chacun peut le vérifier : l'Éducation nationale demeure le principal exploiteur de travailleurs précaires, l'un des plus durs aussi. Le nombre de ces derniers est en constante augmentation (le recrutement de 55 000 aides éducateurs en est l'illustration la plus récente) et l'école ressemble de plus en plus à un vaste laboratoire où l'on expérimente à grande échelle toutes les techniques possibles de déréglementation.

La précarité pour colmater le système

La multiplication des statuts de non-titulaires est l'un des éléments déterminants de cette politique. Elle permet de garantir une souplesse de gestion quasi illimitée. Disposant d'une gamme très étendue de personnels ultra flexibles et presque totalement interchangeables, le ministère peut désormais « colmater les brèches » du système à un coût défiant toute concurrence et l'administration se laisser aller à toutes les fantaisies : vacataires administratifs qui changent de catégorie, de fonction et de rémunération plusieurs fois dans l'année, au gré des besoins du moment, auxiliaires à qui l'on impose 39 heures de « présence » hebdomadaires pour « aider » les chefs d'établissement, sans fonction définie, sans bureau même, et qui poireautent toute la semaine en salle des profs en attendant qu'on veuille bien leur confier une mission, MA non-ayants droit transformés d'autorité en contractuels, autrement dit en travailleurs de droit privé dont on pourra se débarrasser plus facilement que chez Michelin, vacataires 200 heures payés à la tâche et recrutés par paquet de trois pour qu'ils puissent « faire l'année », à six heures hebdomadaires chacun, aides-éducateurs contraints de remplacer les MI-SE appelés eux-mêmes à enseigner, le plus discrètement possible, en attendant « le retour à la normale » et parce que les parents d'élèves râlent, etc. Le tout sur fond de chantage permanent à la « démission » ou au licenciement et sous la pression des kapos de l'inspection qui ne ratent jamais une occasion de se défouler à bon compte. Qui s'étonnera dans de telles conditions que ces collègues n'aient pas le droit de vote ?

Journée nationale d'action le 7 décembre

Pour protester contre ce scandale permanent, la coordination nationale appelle l'ensemble des organisations syndicales à soutenir les collectifs de non-titulaires qui organiseront, le jour des élections professionnelles, une campagne pour l'égalité des droits et des statuts. Sud éducation, qui a toujours revendiqué la titularisation immédiate et sans conditions de tous les non-titulaires, soutiendra cette initiative. Un préavis de grève sera déposé pour le 7 décembre prochain afin de permettre à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale de participer, avec les non-titulaires, à cette journée d'action.

Christophe - Sud-Education (Grenoble)

La Chine aux portes de l'OMC

Le communisme de marché

Apres treize ans de candidature infructueuse, la Chine est en passe d'adhérer à l'OMC, l'Organisation Mondiale du Commerce qui à pris la suite le 1 janvier 1995 du GATT – l'Accord Général sur les tarifs douaniers, né au lendemain de la deuxième guerre mondiale à l'initiative des États-Unis – et dont le champ d'application dépassé le simple commerce des marchandises initial, pour s'étendre aussi aux biens et aux services ainsi qu'aux droits de la propriété intellectuelle ; bref tout échange est désormais marchandisé.

Ce 15 novembre après cinq jours d'intenses tractations menées à Pékin, un accord bilatéral a en effet été signé entre négociateurs chinois et américains. Au terme de cet accord, la Chine s'engage a abaisser le niveau moyen de ses droits de douane de 22 a 17 %, avec des baisses spectaculaires dans certains secteurs, comme l'automobile qui passera en cinq ans de 100 % a 25 %, et le secteur agricole, domaine sensible s'il en est puisque la paysannerie est encore majoritaire dans le pays et est un des piliers sur lesquels s'appuie le régime communiste pour avoir été la première bénéficiaire des réformes économiques lancées il y a vingt ans par Deng Xiaoping, est également concerné.

Rien ne résiste à la libéralisation de l'économie

la Chine va aussi ouvrir au capital étranger des secteurs stratégiques comme les télécommunications, avec prise de participation à terme jusqu'à 50 %, et les banques étrangères vont pouvoir prêter à leurs clients chinois en utilisant la monnaie locale, le renminbi. Les exportateurs américains pourront organiser leurs propres circuits de distribution, et dans le domaine de la culture le quota de films passera de 10 a 20. En échange, les États-Unis acceptent de supprimer à terme les quotas d'importation de textile chinois. Même si ce dernier point risque d'entraîner une crise de l'industrie textile américaine, et donc des emplois qui y sont liés, les américains espèrent tirer des concessions chinoises une baisse notable de l'énorme déficit de leur balance des paiements puisque les exportations chinoises se montent à 244 milliards de francs par an contre 109 milliards de francs d'importations, soit un déficit américain de 135 milliards de francs !

Pour autant la Chine n'a franchi qu'une étape en vue de l'adhésion a l'OMC, même si c'est la plus importante. Il faut maintenant que le Congrès américain entérine l'accord d'ici le 15 janvier 2000, et c'est loin d'être certain compte tenu de la tradition d'isolationnisme des républicains qui sont majoritaires et ont l'œil fixé sur la prochaine élection présidentielle prévue en novembre 2000. Il faudra ensuite que la Chine signe d'autres accords bilatéraux, notamment avec l'Union Européenne, actuellement premier exportateur dans le commercial mondial, dont les intérêts ne correspondent pas forcément avec ceux des américains, même si d'après un porte-parole de la Commission de Bruxelles « 80 % des objectifs de l'Union européenne, dans ses négociations avec la Chine, sont communs avec ceux des États-Unis ». Mais une fois de plus ces derniers jouent leur jeu très personnel, et l'accord ne dit mot ni sur la question des droits de l'homme ni sur les normes sociales, alors que l'un des attraits justement du marché chinois, c'est cette main-d'œuvre quasi-inépuisable qui se déverse à flots continus des campagnes sur le marché du travail, taillable et corvéable à merci puisque toute expression autonome des travailleurs est absolument interdite par le régime communiste qui continue à s'en prétendre l'émanation, situation schizophrénique de plus en plus inconciliable d'ailleurs avec la réalité sur le terrain. Sans omettre le faible coût de cette main-d'œuvre puisque le P.I.B. chinois par habitant est seulement de 5 000 F.

La croissance augmente, la misère s'aggrave

Quoiqu'il en soit, par les vertus du « communisme de marché », la Chine est passée en vingt ans du 32e au 9e rang des puissances commerciales, réalisant un peu plus de 3 % du commerce mondial. Elle constitue la deuxième destination du monde pour les investissements internationaux qui ont quadruplé en six ans, passant de 72,6 milliards de francs à 292,6 milliards de francs entre 1992 et 1998, et la plupart des analystes financiers, à l'instar de Goldman Sachs, prévoient une progression a venir de 643 milliards de francs par an, soit plus du double qu'actuellement. D'ores et déjà les entreprises à participation étrangère emploient 11 % des actifs urbains, comptent pour la moitié du commerce extérieur et enregistrent dans le secteur industriel un taux de croissance supérieur de pratiquement 8 % à celui des entreprises d'État.

Quant au taux de croissance général, il reste fort avec une augmentation officielle de 7,8 % en 1998, soit nettement plus du double de la France, même si on constate depuis six ans une baisse relative continue après le pic de 14,2 % atteint en 1992. Mais ce taux de croissance, ajouté à la reprise depuis un an de ses exportations, qui a permis de retrouver sa compétitivité émoussée à la suite de la crise asiatique de l'été 1997, avec pour conséquence la confirmation de la non-dévaluation de sa monnaie.

C'est cette stabilité qui a pesé dans les négociations avec les États-Unis, en apparaissant comme le symbole et le gage des réformes engagées par le Premier Ministre Zhu Rongji stratège de l'entrée de la Chine dans l'OMC. En avril dernier il s'était rendu en visite officielle aux États-Unis, porteur pourtant de concessions notables arrachées au clan conservateur, mais avait du rentrer les mains vides à propos de l'OMC, fragilisant ainsi sa position. Il vient donc de marquer un point important qui va lui permettre de poursuivre le « dégraissage » des entreprises d'État qui plombent les comptes de la nation. Mais le pari est des plus risqués car elles représentent encore un peu plus de la moitié de l'activité nationale, et la cascade de faillites qu'entraînerait l'entrée dans l'OMC, notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'acier, de la pétrochimie, de la mécanique, mais aussi de l'agriculture, alors que pour la troisième année consécutive environ dix millions de chômeurs se sont retrouvés sur le pavé, ne manquera pas d'attiser le mécontentement social qui est déjà très vif.

À ne considérer le peuple que comme une marge de manœuvre dans le cadre d'un plan de bataille géostratégique mondial, le fossé continue à s'élargir entre ce dernier et les dirigeants chinois. Jusqu'à quand ?

J-J Gandini

Mohammed VI soigne son image

Sans conteste, on respire mieux au Maroc depuis quelques mois, et ce parfum de liberté n'est pas simplement dû à la disparition d'Hassan le sanguinaire. En trois mois, Mohammed VI a su poser des actes symboliquement forts. Le premier d'entre eux fut le retour au pays d'Abraham Serfaty.

Des « bonnes actions » pour commencer

Ce militant d'extrême gauche étant devenu le plus vieux prisonnier politique connu, une fois Mandela libéré, Hassan II avait en effet dû le laisser partir, quand la pression internationale avait été trop forte. Ce que 17 ans de prison, de torture et de terreur n'avaient pas réussi à briser, l'exil le réalisa... Depuis quelques années, A. Serfaty multipliait les demandes, officielles ou officieuses, de retour au pays. Vieilli, handicapé (souvenir des bons soins prodigués durant son incarcération), Serfaty ne supportait pas l'idée de mourir en exil... Grâce à l'activisme de proches du trône, tel le conseiller Azoulay, le « rapatriement » de Serfaty fut rapidement organisé (après l'ultime requête de Serfaty auprès du nouveau monarque). Une seule exigence : le silence complet jusqu'à l'arrivée sur le sol marocain, le 30 septembre dernier.

Depuis, Serfaty, dans son fauteuil roulant, se considère comme extrêmement privilégié car respirant enfin sous le soleil du Maroc...

Dans le même temps, la famille de Mehdi Ben Barka était autorisée à séjourner au Maroc : avec ces deux seuls noms, c'est une vraie réconciliation symbolique qui était opérée.

Quand Hassan II, en 1997, a nommé un socialiste premier ministre (Youssoufi, qui lui aussi a connu un temps prison et exil), il a consciencieusement écarté ce nouveau gouvernement de terrains trop brûlants. Le ministère de l'Intérieur, entre autres, est resté aux mains du détestable Basri, fidèle au poste depuis 1974.

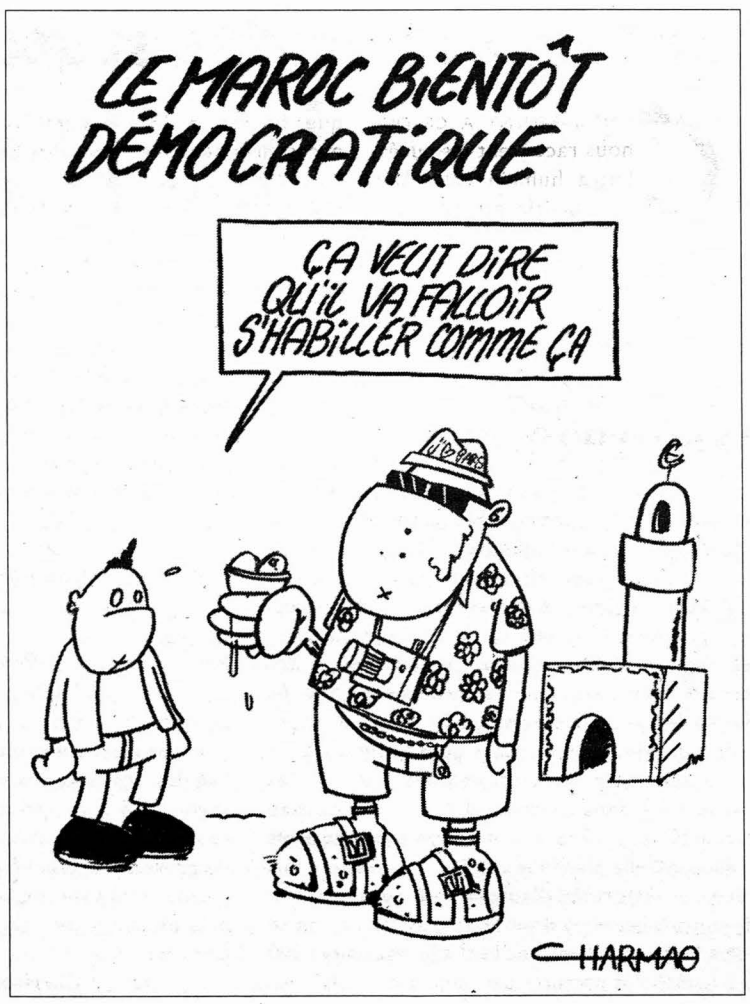

Symbole de la politique sécuritaire d'Hassan II, véritable premier ministre occulte, Basri s'était fait huer à plusieurs reprises lors des premiers voyages officiels de Mohammed VI.

Le 9 octobre, un communiqué du palais est diffusé par la radio nationale : « Sa majesté Mohammed VI a reçu le ministre de l'intérieur Driss Basri, mardi, au palais royal de Marrakech et l'a démis de ses fonctions. » Sobrissime.

C'était plus qu'une bonne nouvelle pour toutes les personnes qui s'étaient si souvent heurtées à la toute-puissance des caïds (Basri exerçait sa tutelle sur les collectivités locales) ou des autorités policières, qu'il n'a cessé de renforcer pendant toute cette période « post-oufkirienne ». Alors que Mohammed endossait, en tant que prince probablement héritier, le rôle du « bon mais faible », un trimestre au pouvoir l'a propulsé au statut de « simple, bon, intelligent et volontaire », adulé par le peuple reconnaissant.

Que ce soit ou non par pur souci de son image de marque, le fait est que des changements concrets sont intervenus. A Rabat comme à Marrakech, Mohammed délaisse les palais royaux et continue d'habiter ses villas de prince héritier. Cela se traduit par la suppression de centaines d'emplois « de standing », et par une énorme réduction des dépenses de fonctionnement.

Enfin, le fait qu'il prenne en mains personnellement des dossiers qui se perdaient auparavant dans les méandres de l'administration et du « mal-vouloir » des autorités a ajouté une touche essentielle au portrait.

Alors, qu'espérer ou que craindre de cet état de grâce ?

Lucidement, il faut bien réaliser que toutes ses nominations n'ont eu d'autre effet que de virer les serviteurs d'Hassan pour caser ses disciples et qu'il n'a jamais fait qu'user de ses pouvoirs pour asseoir son autorité, avec un sens de l'image qu'on lui a probablement appris dans les grandes écoles françaises.

Avec un gouvernement socialiste qui « privilégie l'économie, en créant les conditions d'une relance durable et en améliorant les équilibres globaux » (1), des choix économiques et sociaux basés sur un « blairisme » trop bien compris semblent être à redouter.

Mais, mais, mais... le fait est qu'on parle plus librement dans les rues, et que l'information n'est plus filtrée comme elle l'était.

Parce qu'on peut lire dans la presse marocaine des articles encore inimaginables il y a un an (Le Matin du sahara n'étant pas ce qu'on appelle un journal d'opposition), parce qu'on n'a pas le droit de mépriser les souffles de liberté, même sous une monarchie : n'oublions pas, le 23 juillet prochain, d'arroser l'anniversaire de la mort d'Hassan.

Maud

(1) Oualalou, ministre de l'Economie et des Finances

CINÉMA

17e festival de Turin

Au fil des jours apparait de plus en plus clairement qu'il s'agit ici d'un festival ouvert à toutes sortes de films, aux origines les plus diverses: voir à minuit un film sur la punk expressionniste *Nina Hagen=punk+glory* de Peter Sempel, suivre une des plus grandes rétrospectives jamais organisées sur le cinéma portugais, une des plus intéressantes cinématographies européennes; assister à la rencontre de Mario Martone, metteur en scène de théâtre tournant des films étonnants comme *Théâtre de guerra* (qu'on peut trouver à l'affiche à Paris) avec Laura Betti, amie et égérie du poète Pier Paolo Pasolini *Una disperata vitalità*, puis en discuter après la projection, tout ceci est possible au festival de Turin.

Sur les 12 films en compétition, onze viennent de pays différents. De Tunisie, un film de Mahmoud Ben Mahmoud, *Les Siestes grenadines*, travaillant l'impossible rapport du Nord avec l'Afrique noire, créant une intrigue compliquée, où la fille blanche, issue d'un mariage mixte, sert de trait d'union entre arabes et musulmans, blancs et noirs, musiques d'esclaves du Soudan, la musique arabo-andalouse... mais ce « trop » nuit à l'efficacité du film, car, en définitive, émerge le désir de la mère, la France, et le fantôme colonial. Si la langue française peut avoir un rôle unificateur, la réconciliation Nord-Sud ne peut se faire en ces termes ambivalents.

Ressources humaines de Laurent Cantet cible le monde du travail, s'attaque par un film très maîtrisé aux 35 heures. À ce titre, son film n'est pas seulement en compétition, mais concoure aussi pour le meilleur film sur le monde du travail, le prix « Cipputi ».

Un jeune réalisateur italien chasse aussi dans ces parages mais s'intéresse davantage aux jeunes sans travail ou à la recherche de... *Fuori di me* est un film très fort sur cette demande, ce désir d'exister et de vivre ludiquement aujourd'hui. Là aussi, on va du Nord (les villes italiennes) au Sud désœuvré, où il faudra négocier avec la mafia locale les modalités de montrer un film, en train de se faire. D'Amérique arrive un jeune paumé *Bobby G. can't swim* de John Luke Montins. Entre « A bout de souffle » et le documentaire sur l'absence de repères affectifs et ethniques, le film trace tranquillement son chemin. Proche de l'univers éclaté que traduisent au mieux les courts-métrages, nous sommes saisis par cette authenticité transmise au premier degré.

On retiendra des courts le très drôle *Amour platonique* de Philipp Kadelbach qui nous roule dans la farine du suspens, le très émouvant *Promesse granata* de Silvia Innocenzi, la terrible histoire de l'accident mortel de toute une équipe de jeunes footballeurs ou *Anna!* de Costanza Quadriglio d'une maîtrise esthétique proprement stupéfiante. D'Iran vient encore un de ces films merveilleux, où un enfant trouve sa voie en toute simplicité. *Ziarat* de Medhi Jafari s'appuie sur un ancrage essentiel où le respect de l'autre est encore un ressort intact de la vie communautaire. Cela permet à cet enfant d'exister librement et d'illuminer par ses gestes le paysage très aride de l'Iran rural. Subsiste le thème du religieux qui est traité ici comme dans beaucoup de films de ce festival par la truchement des reliques, relié aux saints et au maraboutisme.

À ce stade primitif d'avant les religions instituées comme idéologies, l'humain, dans sa diversité, a droit de cité.

Heike Hurst (Fondu au Noir-*Radio libertaire*)

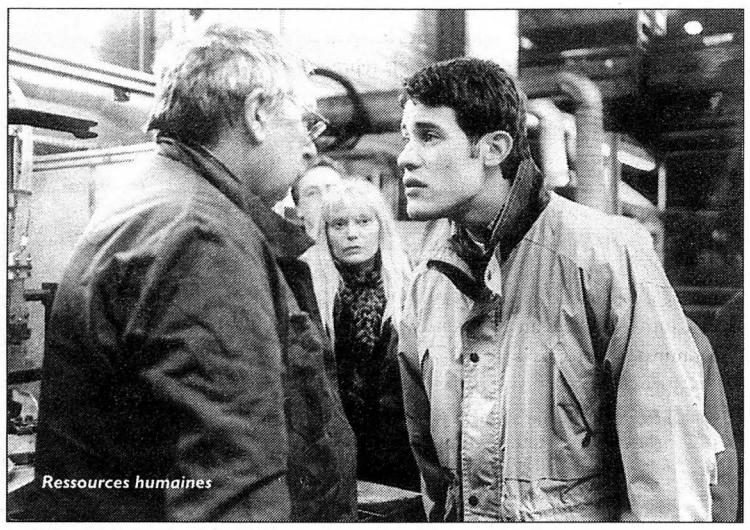
Ressources humaines

LECTURE

L'AMI *cloné à l'*OMC

L'Observatoire de la Mondialisation diffuse une magnifique petite brochure « l'accord multilatéral sur l'investissement cloné à l'organisation mondiale du commerce » expliquant la dynamique mondiale de privatisation depuis les accords de Bretton Woods en 1944 qui ont vu la création de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International jusqu'au Round de Seattle à la fin de novembre 1999.

Cette présentation permet d'identifier les missions des différentes organisations internationales (ONU, banque mondiale, FMI, OCDE, OMC, chambre de commerce international, Codex alimentarius ...) et les enjeux des accords régissant la mondialisation (Bretton woods, GATT, Accords de Marrakech, Uruguay round ...)

Le tout permet de saisir les enjeux fondamentaux du round du millénaire visant à structurer l'organisation commerciale du monde en transférant les prérogatives des Etats aux bureaucraties internationales au profit d'une poignée d'oligopoles dominant mondialement leur secteur.

En bref, c'est un outil indispensable pour maîtriser les enjeux et le fonctionnement de ce système complexe que les tenants du libéralisme à outrance (J.M. Sylvestre nous assurant que l'OMC protégera notre santé des veaux aux hormones) ou du capitalisme à visage humain (ATTAC et la promotion de la très capitalo-étatico-keynésienne taxe Tobbin) essaient – d'une façon ou d'une autre – de faire croire que c'est pour le bien de tous.

Patrick – groupe du Gard

Observatoire de la mondialisation, 44 rue de Montcalm, 75018 Paris ; site : WWW.ECOROPA.ORG/OBS/

CINÉMA

Mobutu, roi du Zaïre

Il était une fois, dans un très grand pays d'Afrique, un roi qui régnait sur plus de 40 millions de sujets. Ce roi là s'appelait Mobutu, et Thierry Michel, journaliste et cinéaste belge a entrepris d'en faire un film. Quelle comédie effectivement que la vie de ce satrape-là. D'obscur petit journaliste, il se toujours trouvera toujours au bon endroit au bon moment et dès les balbutiements de la décolonisation, il entamera son ascension vers le pouvoir suprême. Assassinats, intrigues, prébendes tout sera bon pour forger une dictature féroce et affirmer un pouvoir sans partage, sa fortune s'évaluera à la fin de sa vie en milliards de dollars. C'est d'abord le meurtre de Lumumba soupçonné de sympathies communistes (tiens donc!), les exécutions sommaires et les procès bâclés, la construction d'un parti unique et toute une cour de petit marquis et de courtisans veules, avec la surveillance du coin de l'œil de la CIA et des ambassades occidentales. Ce bouffon qui arrangeait bien tout le monde. Étonnant non?

À travers des images d'actualité, parfois inédites, Thierry Michel nous fait un constat clinique de la comédie du pouvoir, mais mettant insuffisamment l'accent sur le fait que le Zaïre est un des pays aux ressources naturelles absolument fabuleuses (or, diamant, cobalt) et que ceci explique sans doute cela. Mais la transformation de ce sinistre pitre en personnage de cinéma est tout à fait réussie. Mobutu Sese Seko s'avère être un bouffon pitoyable mais aussi un véritable acteur, retors et redoutable politique et communicateur professionnel (qui ne se souvient de sa toque en léopard, bonjour l'identité visuelle!). Deux heures de cinéma pour plus de trente ans de tyrannie ça fait cher payé pour les zaïrois d'autant plus que le tombeur de Mobutu n'a pas grand chose à lui envier.

Jipé

LECTURE

Ecrits pour en finir avec le travail

Contrairement à ce que nous racontent les curés, l'être humain est avant tout plaisir, et préfère la sieste et l'amour à l'enfer du bureau ou de la mine. Les sociétés dites primitives, en ne consacrant que quelques heures par jour aux activités nécessaires pour satisfaire leurs besoins élémentaires, nous en avaient déjà administré la preuve, et c'est sans doute pour cela que...

Contrairement à ce que nous racontent les derniers imbéciles du marxisme, l'évolution technologique et l'obsession du productivisme n'ont que peu à voir avec une prétendue insuffisance productive. Les sociétés primitives, là encore, ont largement prouvé qu'elles étaient des sociétés d'abondance, et c'est sans doute pour cela que...

Aujourd'hui comme hier, le problème n'est donc pas de chercher à travailler dans la production de choses pour la plupart inutiles pour donner un sens social ou un sens tout court à sa vie. Il est de construire une société qui ne consacre à l'essentiel de la survie que le minimum de temps et qui permette à toute une chacune et tout un chacun de « travailler » sans relâche, ni jours fériés, à l'épanouissement de ses désirs.

Sur ce thème de l'inutilité de chercher à mettre un sens social ou de vie dans le non sens d'un travail qui n'a toujours été que la conséquence d'oppressions de toutes sortes (celles des fronts bas à grosses massues comme celle des accrocs du profit des actionnaires ou de rentabilité qui reste à démontrer si du moins...) et sur celui de la nécessité d'une révolution sociale pour reformater le désarroi actuel des pauvres hères du chômage et de la précarité aux couleurs de cet essentiel parmi les essentiels qu'est le droit de vivre et pas n'importe comment, cette brochure nous offre l'occasion de lire trois textes d'importance. Celui de Gabelou, sur le fond comme sur la forme, est tout simplement monumental. Ceux de T. Paquot et du GSED ne déparent pas dans le paysage.

Si vous souhaitez en finir avec le travail (ou avec le chômage) et commencer avec la vie digne de ce nom que vous avez au fond du cœur, ne manquez surtout pas la lecture de ces 25 pages.

Maylis O'Brian

Ecrits pour en finir avec le travail. Gabelou, T. Paquot et GSED. éditions On@faim. 25 p. 12 F. En vente à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, Paris 11e. (15 F avec port; chèque à l'ordre de Publico).

LECTURE

Ecoles anarchistes au Brésil (1889-1920)

Au début du siècle, au Brésil, les anarchistes étaient immergés, corps et âme, dans le mouvement ouvrier. Dans ses luttes comme dans ses aspirations. De ce fait, on les retrouvaient bien évidemment dans toutes les bagarres syndicales, mais aussi sur le front de la mise en actes d'alternatives de tous ordres du type coopératives ouvrières de production, de consommation, universités populaires et écoles.

Au début du siècle, au Brésil, les anarchistes, parce qu'ils attachaient une importance extrême à l'éducation et parce qu'ils se méfiaient comme de la peste de la mainmise des curés et de l'État sur l'enseignement, créèrent au moins une dizaine d'écoles. Comme ils étaient pauvres et connaissaient le prix de la liberté, ils se les financèrent par l'entraide, en raclant leurs pauvres poches. Et ils y mirent en œuvre leurs foutues idées de liberté et d'égalité. Regina Jomini-Mazoni nous conte cette aventure politique et éducative. Et c'est absolument passionnant. À l'heure où certains libertaires en sont à s'interroger sur le bien fondé de l'ouverture d'un front anarchiste dans le champ de bataille actuel de l'éducation et où, d'autres, confondant services publics et services sociaux, pataugent dans le soutien, même pas critique, à l'école de l'État, il est assurément certains livres, dont celui-là, dont il convient d'encourager la lecture.

Un grand merci donc, à l'autrice de ce bouquin pour son travail sur une mémoire dont on ne maudira jamais assez la volatilité et aux camarades d'ACL et de Noir pour nous en faire profiter.

Maylis O'Brian

Écoles anarchistes au Brésil (1889-1920). Regina Jomini-Mazoni. éditions ACL et Noir. 88 p. 50 F. En vente à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, Paris 11e. (55 F avec port ; chèque à l'ordre de Publico).

Solidarité avec Marie-Athée

Le samedi 9 mars 1999, aux alentours de 17 heures, notre camarade Marie Athée, adhérente (du groupe Claaaaaash - Paris 11) se rend à la librairie du *Monde libertaire* pour y rencontrer des amis. À la sortie du métro, à la station République, elle prend la direction de la rue Amelot et s'engage sur le Boulevard Voltaire. Quelques mètres plus loin, elle voit un attroupement d'une dizaine de personnes sur le large trottoir du boulevard Voltaire. À peine arrive-t-elle à la hauteur du petit groupe, que celui-ci s'engouffre dans un magasin. L'un de ses membres dit à haute voix : « c'est pour les sans-papiers ». Intriguée par l'apostrophe, Marie-Athée, militante réputée dans le quartier pour son engagement antifasciste rentre elle aussi dans la petite agence de voyage.

Une coupable idéale…

Une fois à l'intérieur, les choses se précipitent, un grand gaillard ferme la porte, un autre dit « c'est pour les sans-papiers, on vous fera pas de mal ». À l'intérieur de la boutique, seul une secrétaire et un commercial sont présents. En l'espace de quelques secondes, deux ordinateurs et quelques dossiers sont renversés. Le groupe se rue alors vers la sortie. Dans la cohue, Marie-Athée est entraînée dehors. Le commercial de l'agence s'élance également dehors en hurlant « les meufs, j'vais les faire ». Il frappe dans les côtes une jeune femme présente dans la boutique. Celle-ci se tord de douleur mais s'enfuit en courant. Prise de peur, Marie-Athée s'enfuit elle aussi. Le commercial de l'agence la rattrape quelques mètres plus loin, la fait chuter au sol, et lui assène un coup de poing. Un groupe de CRS en civil stoppe le forcené et ramène Marie-Athée dans l'agence Carlson Wagon-lits Travel. La police arrivée sur les lieux, constate que notre camarade a des autocollants anarchistes dans son sac. Bref, la coupable idéale. La dizaine de personnes est loin depuis longtemps.

… Pour un scénario ubuesque

Le procureur de la République poursuit aujourd'hui notre camarade pour avoir détruit les ordinateurs de la société Carlson Wagon-lits Travel en réunion (c'est-à-dire en association).

Marie-Athée est une militante connue depuis de nombreuses années sur la place parisienne pour sa morale humaniste, solidaire et pacifiste qu'elle a exprimée concrètement à maintes reprises (mouvement des chômeurs, grèves de novembre 1995). Ce sont ces valeurs qui l'ont conduit à franchir la porte de l'agence.

La justice reproche à une militante libertaire de faire partie d'un commando anti-Carlson Wagon-lits Travel capable de retourner une agence en quelques instants. Abhorrant une chevelure d'un rouge flamboyant (alors que certains individus ont enfilé une capuche dans l'agence), chaussées de sandalettes, son état de santé lui interdisant de porter un poids, et des performances à la course à pied purement anecdotiques n'empêchent pas la justice de la désigner tout naturellement comme la coupable idéale.

Sébastien Cherrier

La nécessité d'une solidarité large

La Fédération anarchiste constate une fois de plus, la volonté de l'État de criminaliser les militants du mouvement social. En inculpant dans le cadre d'un flagrant délit une militante anarchiste dans des conditions aberrantes, la justice renoue avec la tradition qui a vu fleurir les interpellations rocambolesques en flagrant délit lors des mouvements sociaux (manifestations anti-CIP, lycéennes en 1986…).

Notre camarade risque aujourd'hui une très forte amende et de la prison avec sursis pour destruction des ordinateurs de l'agence. Après des procès à répétition à l'encontre de ses œuvres (*le Monde libertaire*, *Radio libertaire*), ce sont ses adhérents qui sont maintenant poursuivis. Cet acharnement judiciaire n'entamera en rien notre volonté d'ouvrer à la réalisation d'une société sans classe ni État, débarrassée de tout autoritarisme.

La Fédération anarchiste appelle ses militants, ses sympathisants à exprimer leur solidarité envers Marie-Athée.

L'audience est fixée le mercredi 19 janvier 2000 à la 10e chambre correctionnelle de Paris.

Fédération Anarchiste

Karim Khalki à l'hôpital

Karim Khalki est celui qui a aidé Georges Courtois dans la prise d'otage dans le Palais de Justice de Nantes le 19 décembre 1985.

Il est en prison depuis cette date. Au printemps 1999 il a entamé une grève de la faim pour attirer l'attention du public et des autorités et obtenir que la promesse qui lui avait été faite au moment de la reddition soit enfin mise en pratique. Le commissaire Broussard lui avait promis qu'il serait expulsé vers le Maroc, son pays d'origine s'ils se rendaient sans effusion de sang. L'État n'a pas tenu parole. Georges Courtois a fini sa peine et est sorti de prison.

Il arrêté sa grève de la faim au bout de deux mois après une nouvelle promesse du ministère de la Justice que son départ vers le Maroc aurait lieu rapidement. L'été passe et la situation est toujours bloquée au cabinet de Madame Guigou.

Il recommence une nouvelle grève de la faim cette automne. Sa santé se détériorant, les soutiens organisent un nouvelle fois une campagne de protestation. Cette semaine nous avons appris qu'il a été transféré vers l'hôpital de la prison de Fresnes par avion sanitaire, son état étant jugé « critique » par les médecins. Il a perdu 17 kilos.

Il semble que Mohamed VI, le nouveau roi du Maroc, ai demandé des informations sur son cas. Un dossier a été transmis au représentant du roi, ce qui semble assez favorable pour lui.

Le dossier est toujours bloqué au cabinet de madame la ministre de la justice. Les personnes qui le soutiennent appellent donc à manifester notre solidarité de toutes les façons possibles (lettres, fax téléphones, articles, émissions) Il est possible de contacter le directeur de la prison de Fresnes (adresse ci-dessous), de protester auprès de Madame la ministre de la Justice, place Vendôme à Paris.

L'adresse de Karim : Karim Khalki
888 178 M - C / 128
Hôpital de Fresnes - Allée des Thuyas
94261 Fresnes Cedex

LYON

Journée contre le chômage, les licenciements et la précarité

Le samedi 20 novembre, une douzaine de militants de l'union locale sont venus soutenir le groupe Kronstadt sur son initiative de journée contre la précarité. Le rendez-vous était fixé à 11 h sur le marché de la croix rousse, l'un des lieux de diffusion de « l'égalité économique et sociale », feuille mensuelle du groupe.

La tenue d'une table de presse nous a permis d'affirmer notre présence dans le quartier et, en diffusant le supplément gratuit du ML sur la précarité, de discuter avec les passants sur les licenciements, la mondialisation….

Après un casse-croûte pris avec les militants présents le matin et des sympathisants qui nous rejoignirent, tout le monde fut convié à participer au deuxième temps fort de la journée, un débat organisé à la « Plume noire » et intitulé : « salariés, chômeurs, quelle solidarité ? » Une dizaine de personnes étaient au rendez-vous à 15 heures.

Nous avons pu dresser un constat sur la précarité grandissante, chez les chômeurs comme chez les salariés, phénomène dont les limites semblent toujours poussées plus avant.

Nous avons insisté sur l'importance qu'a le patronat à maintenir la peur du chômage pour exploiter les salariés. Nos gouvernants peuvent également surfer sur la prétendue baisse du nombre de chômeurs et la promesse (une de plus) du futur plein-emploi.

L'accent a aussi été mis sur les dérives que les capitalistes tentent de mettre en place avec l'État en pointant le doigt sur l'immigré « voleur d'emplois ». Le lien a notamment été fait avec les sans-papiers, contraints à la clandestinité et par conséquent soumis à la surexploitation.

Nous avons dénoncé les pièges « citoyens », relayés par les médias, sur fond de relents nationalo-gaullistes anti-américains primaires. Quant à l'actionnariat proposé aux salariés, il les cadenasse à l'entreprise et tente ainsi de prévenir toute forme de solidarité de classe.

Dans la salle, le débat s'est orienté sur le projet de société libertaire, loin des revendications réformistes comme la taxe Tobin, censée réguler la mondialisation de l'économie.

Les luttes à mener ont aussi été évoquées, en dehors du cadrage des « trotskistes », des « 100 % à gauche »… Ni parité, ni pluralité, il s'agit bien de créer des solidarités de quartier et d'entreprendre des luttes non corporatistes en vue d'un jour répondre aux besoins de tous et toutes.

Alain. – groupe Kronstatd (Lyon)

SARREBOURG

Stoppons les politiques anti-immigrés

Le groupe Voline de Sarrebourg, a participé à la manifestation de soutien aux sans-papiers organisée par la F.A. à Metz (voir ML 1182). La distribution de 250 exemplaires du supplément *Monde libertaire* sur la précarité a souvent été l'occasion de discuter avec des manifestants qui, même si le mot anarchiste les effraie, sont surpris de la pertinence de nos arguments. Le réalisme de nos analyses, en lien avec les problèmes quotidiens, tranche avec les discours en trompe-l'œil des élus. Ce travail de terrain est payant, il est en tout cas le seul qui puisse stopper les politiques anti-immigrés. Il a aussi permis de renforcer le groupe Voline par le biais notamment d'une nouvelle adhésion.

Patrick. – groupe Voline (Sarrebourg)

A G E N D A

vendredi 3 décembre

RENNES : Le groupe La Commune de la F.A. organise **à 20 h 30 à la MJC La Paillotte** rue du Pré de Bris une rencontre-débat sur le thème : L'anarchisme aujourd'hui.

VANNES : Le groupe René Lochu propose son Ciném'Anar à 20 h 30 au Palais des Arts, avec la projection de « ***Roger et Moi*** », qui sera suivi d'un débat sur la précarité.

samedi 4 décembre

PARIS : La librairie du *Monde libertaire* organise un **forum avec Jean-Jacques Gandini**, auteur du livre « Le Procès Papon » à 16 h 30, 145, rue Amelot (11e).

PARIS : La **Société Proudhon organise son colloque annuel** à partir de 9 heures au FIAP, 30, rue Cabanis (14e). Au programme : Proudhon ; la pensée comme action ; Action sociale et capacité politique ; Syndicalisme et émancipation ; De nouvelles formes d'action syndicale…

lundi 6 décembre

MARSEILLE : Le CIRA organise un **débat avec Nadine Fresco**, auteur de « La fabrication d'un antisémite » (sur Paul Rassinier), à 19 heures 3, rue Saint-Dominique (1er).

mercredi 8 décembre

PARIS : Rassemblement de protestation – comme chaque mercredi – de 18 h à 20 heures devant le consulat des États-Unis (angle Rivoli-Concorde) pour dire **non à l'exécution de Mumia Abu-Jamal**.

vendredi 10 décembre

PARIS : Le groupe La Villette de la F.A. organise une réunion publique sur le thème « crise agricole et capitalisme » **à 20 h 30 à l'Usine**, 102 bd de La Villette (19e), M° Colonel-Fabien.

PARIS : Meeting « **Non à l'exécution de Mumia Abu-Jamal** » à la Bourse du Travail, 29, bd du Temple (3e) de 18 h à 22 heures à l'appel du Collectif unitaire de soutien à Mumia Abu-Jamal.

TOULOUSE : La Fédération anarchiste organise un vidéo-débat sur « **l'Education nouvelle marchandise** » à 20 h 30 à l'Athenée Albert-Camus, 36 rue de Cugnaux (Métro Patte d'Oie).

dimanche 12 décembre

PARIS : Concert de soutien à **Mumia Abu-Jamal** au Petit journal Montparnasse (13, rue du Cdt Mouchotte, 14e) avec Francis Bebey, Idrissa Diop… organisé par Soleil pour tous. Entrée : 60 F ; la recette contribuera au financement de la défense de Mumia Abu-Jamal.

samedi 18 décembre

PARIS : La librairie du *Monde libertaire* organise un **forum avec Marie-Claire Calmus**, auteur du livre « Le bonheur n'est pas au programme » à 16 h 30, 145, rue Amelot (11e).